



Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages

*Guide à l'intention des écoles et
des commissions scolaires*

Formation générale des jeunes

**Partie II
Instrumentation**

Volet 2

- Normes et modalités
d'évaluation des apprentissages

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
2005 — 05-00535

ISBN (imprimé) : 2-550-45435-9
ISBN (PDF) : 2-550-45436-7
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec

Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages

*Guide à l'intention des écoles et
des commissions scolaires*

Formation générale des jeunes

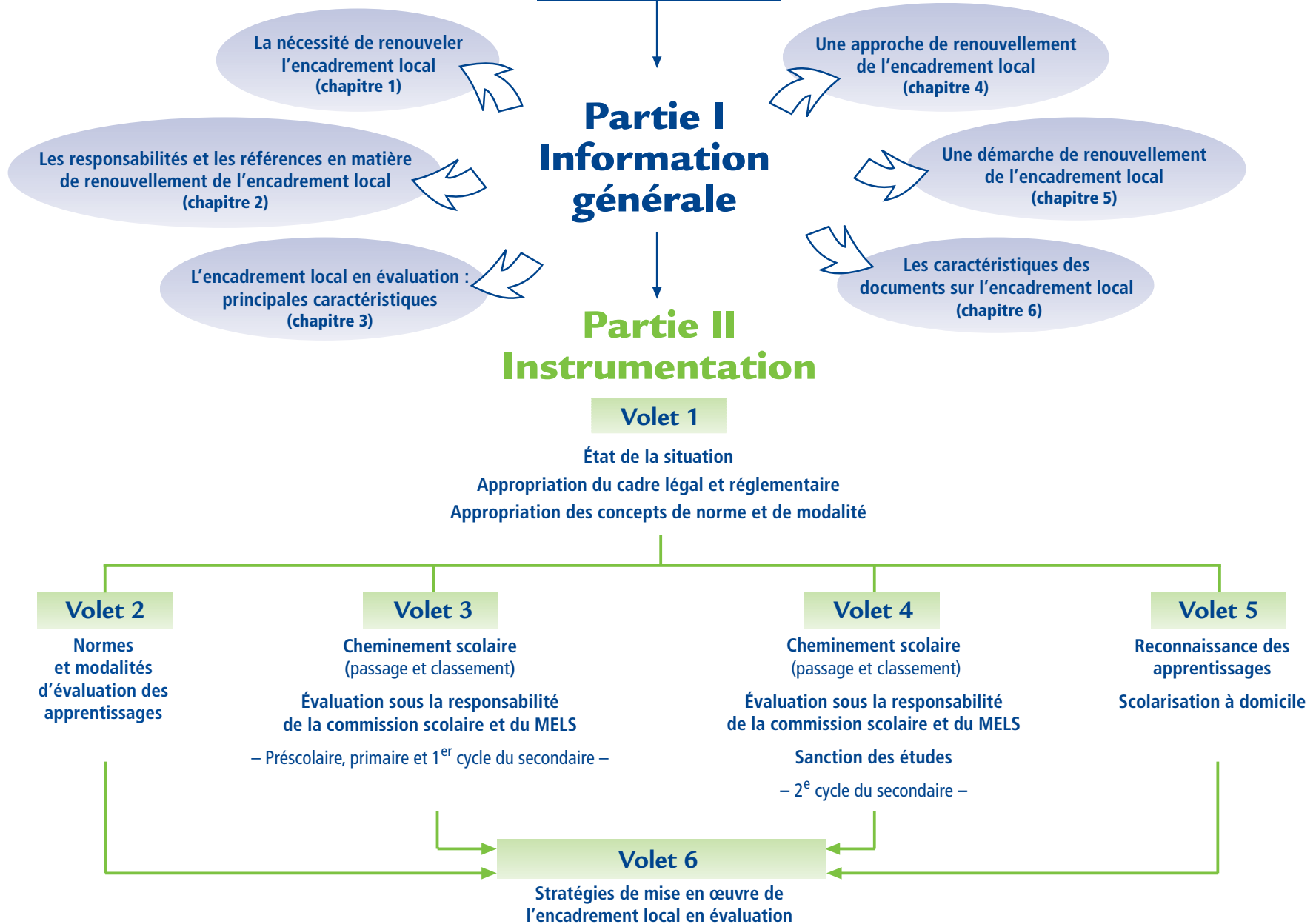
Partie II
Instrumentation

Volet 2

- **Normes et modalités
d'évaluation des apprentissages**

Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages

Structure du Guide



Introduction

Le présent document est un outil d'accompagnement pour l'élaboration des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages. Il constitue le deuxième volet de l'instrumentation proposée pour le renouvellement de l'encadrement local. On recommande de consulter d'abord la partie I du Guide, notamment le chapitre 3, et d'effectuer les activités prévues dans le volet 1 de l'instrumentation.

Rappel des responsabilités

Voir le chapitre 2 de la première partie du Guide : Information générale sur le renouvellement de l'encadrement local en évaluation.

Références utiles

Voir le chapitre 3 de la première partie du Guide : Information générale sur le renouvellement de l'encadrement local en évaluation.

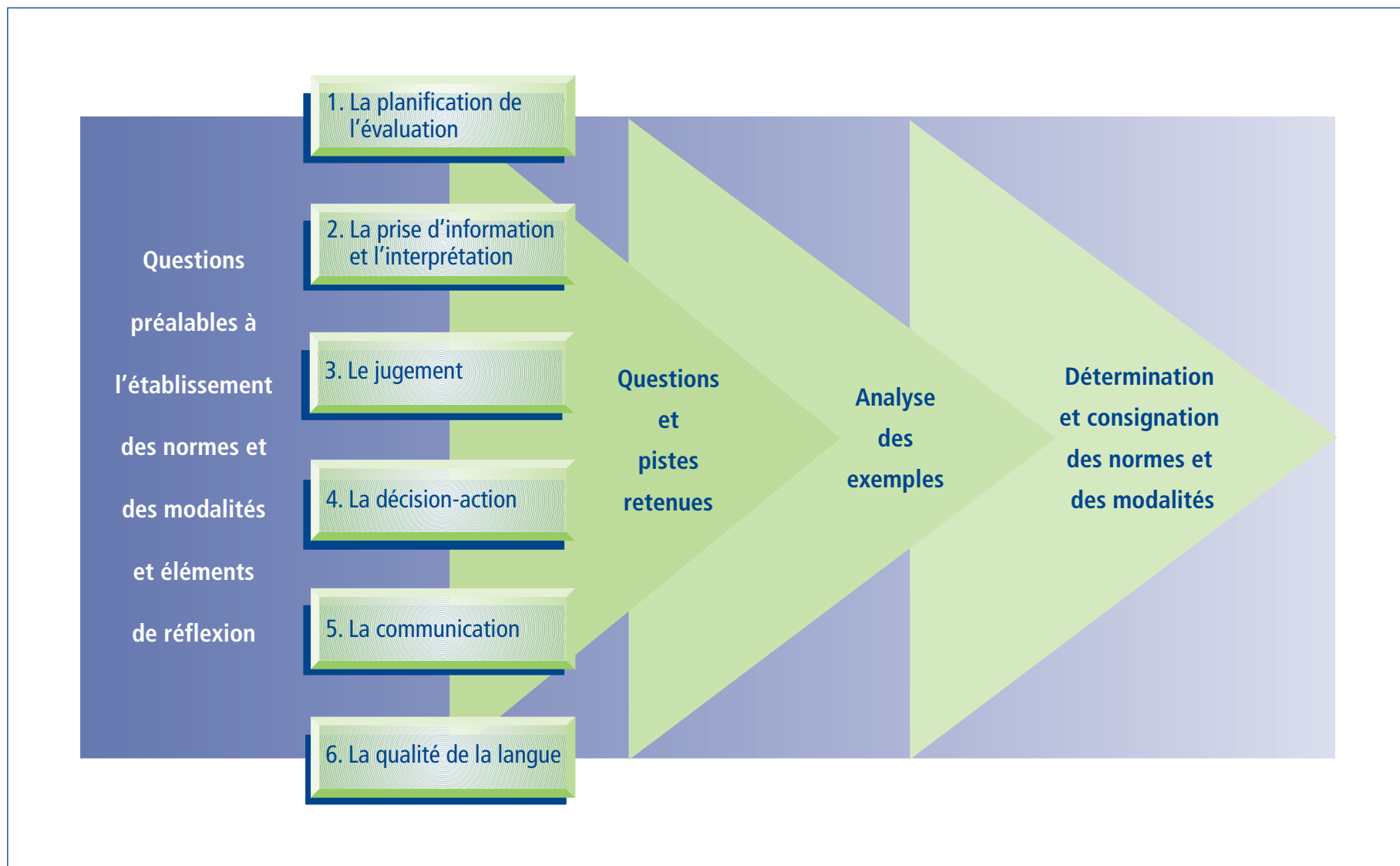
Démarche proposée

Le volet 2 traite des aspects suivants :

- la planification de l'évaluation,
- la prise d'information et l'interprétation,
- le jugement,
- la décision-action,
- la communication,
- la qualité de la langue.

Ce volet regroupe des questions générales visant à déclencher la réflexion sur les normes et les modalités d'évaluation. Elles sont suivies de questions particulières à chacun des aspects considérés et d'exemples de normes et de modalités. **Les normes et les modalités suggérées ne sont pas exhaustives.** On peut les analyser, évaluer leur pertinence, retenir ou adapter celles qui conviennent ou encore trouver de nouvelles avenues pour répondre aux besoins. Dans les exemples, les mots en caractères gras sont des éléments qui doivent être précisés localement. Ils peuvent être liés aux actions relatives aux outils à produire ou aux éléments à structurer dans la détermination de stratégies de mise en œuvre. Des grilles de consignation permettent de conserver des traces du processus et de rendre compte des décisions.

Structure du volet 2 : Les normes et les modalités d'évaluation des apprentissages





Questions préalables à l'établissement des normes et des modalités d'évaluation

- Connaissez-vous des écoles qui ont élaboré des normes et des modalités d'évaluation?
 - Sur quels principes devraient s'appuyer les normes et les modalités en évaluation des apprentissages?
 - Quelles sont les responsabilités des enseignants et des directions d'école dans l'établissement et l'application des normes et des modalités d'évaluation?
 - Quel est le rôle de la commission scolaire dans l'établissement des normes et des modalités d'évaluation qui relèvent de l'école?
 - Quels sont les documents ministériels à considérer pour l'établissement des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages?
 - Pourquoi est-il important de se doter de normes et de modalités en évaluation des apprentissages dans les milieux scolaires?
 - Qui sera touché par l'application des normes et des modalités d'évaluation?
-



Questions pour faciliter la définition des normes et des modalités d'évaluation

- Comment se fait la planification de l'évaluation des apprentissages dans notre milieu?
- Pourquoi planifier l'évaluation des apprentissages?
- En quoi consiste la planification de l'évaluation?
- Qui est responsable de la planification de l'évaluation?
- Sur quoi porte la planification de l'évaluation?
- Sur quels principes repose la planification de l'évaluation?

- Comment faire le partage des responsabilités entre l'équipe-cycle et les enseignants?
- Quels sont les moyens à utiliser pour assurer un bon arrimage des deux années du cycle sur le plan de la planification de l'évaluation?
- Quels sont les moyens à retenir pour que l'évaluation soit intégrée aux apprentissages dans la planification?
- Comment établir des liens de cohérence entre les situations d'apprentissage et d'évaluation et le Programme de formation dans la planification de l'évaluation?
- Quels sont les aspects à traiter dans la planification globale de l'évaluation en équipe-cycle?
- Quels aspects de la planification de l'évaluation relèvent de l'enseignant?
- Comment tenir compte de la différenciation en matière de planification de l'évaluation?

Références :

Politique d'évaluation des apprentissages.

L'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire, cadre de référence.

L'évaluation des apprentissages au secondaire, cadre de référence.

Exemples de normes d'évaluation	Exemples de modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ● La planification de l'évaluation est une responsabilité partagée entre l'équipe-école, l'équipe-cycle et l'enseignant. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-école conçoit un modèle¹ qui décrit les principaux éléments à intégrer dans la planification de l'évaluation des apprentissages de l'équipe-cycle. ⊙ L'équipe-cycle établit une planification globale de l'évaluation. Cette planification comporte entre autres les principales compétences et critères d'évaluation ciblés pour une période donnée, les situations d'apprentissage et d'évaluation communes dans le cycle, les outils d'évaluation et de consignment utilisés ainsi que les modalités de communication privilégiées. ⊙ Les membres de l'équipe-cycle se rencontrent au moins une fois par mois pour faire un suivi de la planification de l'évaluation. ⊙ À partir de la planification globale de l'équipe-cycle, l'enseignant établit sa propre planification de l'évaluation.
<ul style="list-style-type: none"> ● La planification de l'évaluation tient compte de l'aide à l'apprentissage en cours de cycle et de la reconnaissance des compétences à la fin du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-cycle établit les exigences liées aux critères d'évaluation des compétences à différentes périodes d'apprentissage afin de baliser le développement des apprentissages dans le cycle. ⊙ L'équipe-cycle établit la stratégie d'évaluation aux fins de reconnaissance des compétences (situation d'évaluation commune de fin de cycle, appropriation et utilisation des échelles des niveaux de compétence, etc.).
<ul style="list-style-type: none"> ● La planification de l'évaluation respecte le Programme de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ La planification de l'évaluation de l'équipe-cycle et de l'enseignant prend en considération les compétences disciplinaires et transversales du Programme de formation, les domaines généraux de formation, les critères d'évaluation et les attentes de fin de cycle. ⊙ L'équipe-cycle adopte un modèle de planification des situations d'apprentissage et d'évaluation.
<ul style="list-style-type: none"> ● La planification de l'évaluation est intégrée à la planification de l'apprentissage/enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'enseignant précise les critères d'évaluation reliés aux compétences développées à l'intérieur des situations d'apprentissage et d'évaluation qu'il propose à ses élèves. ⊙ L'enseignant choisit ou élabore ses outils d'évaluation.
<ul style="list-style-type: none"> ● La différenciation en évaluation fait partie intégrante de la planification. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Pour tenir compte de la situation particulière de certains élèves ayant un plan d'intervention, l'enseignant, avec la collaboration d'autres intervenants, précise dans sa planification de l'évaluation les adaptations concernant la tâche, les outils d'évaluation, le soutien offert, le temps accordé, etc.

1. Dans ce volet, les mots en caractères gras doivent être précisés localement. On en trouve uniquement dans les exemples de modalités.



Questions pour faciliter la définition des normes et des modalités d'évaluation

- Comment se fait dans notre milieu la prise d'information et l'interprétation des données relatives aux apprentissages des élèves?
- À quoi servent les informations recueillies sur les apprentissages des élèves?
- Qui est responsable de la prise d'information et de l'interprétation des données?
- Quels types de données peut-on recueillir sur les apprentissages des élèves?
- Quand doit-on recueillir des données sur les apprentissages des élèves?
- Quelles sont les références qui aident à interpréter les données recueillies?

- Quelles sont les stratégies à mettre en place pour obtenir, de façon formelle et informelle, des données sur les apprentissages des élèves?
- Quels sont les moyens et les outils à développer pour obtenir des données utiles et suffisantes et pour les interpréter?
- Comment suivre la progression de chaque élève dans le développement de ses compétences en cours de cycle?
- Comment peut-on impliquer l'élève dans la prise d'information et dans l'interprétation des données?
- Quels sont les moyens à retenir pour adapter la prise d'information et l'interprétation à la situation particulière de certains élèves?

Références :

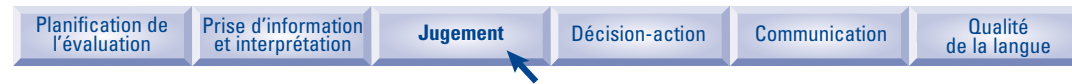
Politique d'évaluation des apprentissages.

L'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire, cadre de référence.

L'évaluation des apprentissages au secondaire, cadre de référence.

Pistes retenues

Exemples de normes d'évaluation	Exemples de modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ● La responsabilité de la prise d'information et de l'interprétation des données est partagée entre l'enseignant, l'élève et, à l'occasion, d'autres professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'enseignant recueille et consigne des données variées, pertinentes, en nombre suffisant et échelonnées dans le temps. ⊙ En cours d'apprentissage, l'élève est associé à la prise d'information par l'autoévaluation, la coévaluation et l'évaluation par les pairs. ⊙ L'enseignant choisit ou produit des outils appropriés à la prise d'information (situations d'apprentissage et d'évaluation) et à son interprétation (grilles, listes de vérification, etc.). ⊙ Pour certains élèves dont la situation est particulière, la prise d'information et l'interprétation des données relèvent d'une équipe multidisciplinaire composée d'enseignants et de professionnels des services complémentaires.
<ul style="list-style-type: none"> ● La prise d'information se fait en cours d'apprentissage et, au besoin, en fin de cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'enseignant recueille et consigne de façon continue des données sur les apprentissages des élèves au cours des activités régulières de la classe. ⊙ L'équipe-cycle élabore ou choisit au moins une situation d'évaluation de fin de cycle et recueille des données à l'aide d'outils appropriés afin d'obtenir une information complémentaire pour établir le bilan des apprentissages.
<ul style="list-style-type: none"> ● La prise d'information se fait par des moyens variés qui tiennent compte des besoins de tous les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Les enseignants se rencontrent régulièrement pour mettre en commun des outils de prise et de consignation d'information qu'ils utilisent. ⊙ L'enseignant recourt à des moyens informels (observation, questions, etc.) pour recueillir des données. ⊙ L'enseignant recourt à des moyens formels (des grilles d'évaluation, des listes de vérification, l'analyse de productions d'élèves, etc.) pour recueillir et consigner des données. ⊙ L'enseignant note s'il y a lieu le soutien particulier apporté durant la réalisation de la tâche. ⊙ L'enseignant adapte ses moyens de prise d'information pour tenir compte de la situation particulière de certains élèves.
<ul style="list-style-type: none"> ● L'interprétation des données est critériée. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'enseignant utilise des outils d'évaluation (grille d'appréciation, fiche d'autoévaluation, etc.) conçus en fonction des critères d'évaluation du Programme de formation. ⊙ Les enseignants d'une discipline donnée adoptent une interprétation commune des exigences liées aux critères d'évaluation du Programme de formation, notamment en précisant des indices observables. ⊙ L'enseignant informe les élèves de ce qui est attendu (critères et exigences) dans les tâches à exécuter à l'intérieur des situations d'apprentissage et d'évaluation. ⊙ L'enseignant inscrit dans le plan d'intervention de l'élève les modifications qu'il fait aux critères d'évaluation afin de répondre à ses besoins.



Questions pour faciliter la définition des normes et des modalités d'évaluation

- De quelle manière porte-t-on, dans notre milieu, un jugement sur les apprentissages des élèves?
- Quelles sont les caractéristiques du jugement professionnel en évaluation?
- Qui est responsable du jugement en évaluation?
- Sur quoi devrait porter le jugement en cours et en fin de cycle?

- Comment s'assure-t-on de porter un jugement de qualité?
- Comment peut se faire le partage des responsabilités entre l'équipe-cycle et l'enseignant lorsqu'un jugement doit être porté sur les apprentissages des élèves?
- Comment tenir compte de la situation particulière de certains élèves dans le jugement sur le développement des compétences en cours et en fin de cycle?

Références :

Politique d'évaluation des apprentissages.

L'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire, cadre de référence.

L'évaluation des apprentissages au secondaire, cadre de référence.

Exemples de normes d'évaluation	Exemples de modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ● Le jugement est une responsabilité de l'enseignant qui est, au besoin, partagée avec d'autres intervenants de l'équipe-cycle et de l'équipe-école. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Afin d'éclairer son jugement, l'enseignant discute avec les membres de son équipe de la situation de certains élèves. ○ Les enseignants ayant contribué au développement d'une même compétence chez un élève partagent leurs informations sur ses apprentissages et posent un jugement ensemble.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les compétences disciplinaires et transversales sont des objets d'évaluation sur lesquels un jugement est porté. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'équipe-cycle discute de sa compréhension des critères d'évaluation, des attentes de fin de cycle (compétences disciplinaires), de l'évolution des compétences (compétences transversales) et des échelles des niveaux de compétence.
<ul style="list-style-type: none"> ● En cours de cycle, le jugement est porté sur l'état des apprentissages de l'élève et, en fin de cycle, sur le niveau de développement des compétences. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ En cours de cycle, l'enseignant porte un jugement sur l'état des apprentissages de tous ses élèves en fonction des balises fixées par l'équipe-cycle. ○ À la fin du cycle, l'enseignant utilise les échelles des niveaux de compétence pour porter un jugement sur le niveau de développement des compétences disciplinaires.
<ul style="list-style-type: none"> ● Le jugement repose sur des informations pertinentes, variées et suffisantes relativement aux apprentissages de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'enseignant porte un jugement à partir des données qu'il a recueillies et interprétées à l'aide d'instruments formels. ○ L'équipe-école adopte une compréhension commune de la pertinence et de la suffisance des données nécessaires pour porter un jugement en cours et en fin de cycle.
<ul style="list-style-type: none"> ● Le jugement de fin de cycle se fait à l'aide des mêmes références pour tous les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ À la fin du cycle, l'enseignant utilise les échelles pour tous ses élèves — et même pour ceux qui ont bénéficié de modalités d'évaluation adaptées — pour porter un jugement sur les niveaux de compétence atteints dans une discipline donnée. ○ L'équipe-école utilise des grilles communes pour apprécier les apprentissages des élèves relativement aux compétences transversales.



Questions pour faciliter la définition des normes et des modalités d'évaluation

- Dans notre milieu, quels types de décisions prend-on sur les apprentissages des élèves?
- Quelles décisions sont prises, en cours d'apprentissage, pour aider l'élève à développer ses compétences?
- En quoi consiste la régulation des apprentissages?
- Qui a la responsabilité de la régulation des apprentissages?
- Quel est le rôle de l'élève dans la régulation de ses apprentissages?

- Quels sont les moyens pour soutenir l'élève dans la progression de ses apprentissages?
- Quelles sont les activités qui favorisent l'autorégulation chez l'élève?
- Comment gérer les différences importantes qui marquent les apprentissages des élèves?
- Quels sont les moyens retenus pour informer les intervenants de la 2^e année du cycle de la situation de l'élève?
- Quelles sont les mesures mises en place pour assurer la continuité du cheminement de l'élève dans un cycle?

Références :

Politique d'évaluation des apprentissages.

L'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire, cadre de référence.

L'évaluation des apprentissages au secondaire, cadre de référence.

Exemples de normes d'évaluation	Exemples de modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ● En cours de cycle, des actions pédagogiques différenciées sont mises en œuvre pour soutenir et enrichir la progression des apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-cycle propose un ensemble d'actions de régulation à exploiter dans la classe et à l'intérieur du cycle (stratégies d'intervention, regroupements ponctuels, accompagnement de l'orthopédagogue, etc.). ⊙ L'enseignant choisit des moyens de régulation et d'enrichissement pour répondre aux besoins particuliers de ses élèves. ⊙ L'équipe-cycle organise des activités de régulation décloisonnées (ateliers, groupes de besoins, groupes d'enrichissement, etc.) pour tenir compte de la situation de tous les élèves.
<ul style="list-style-type: none"> ● L'élève développe graduellement son habileté à réguler lui-même ses apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'enseignant procure à l'élève l'occasion de réguler lui-même ses apprentissages en lui proposant de se fixer des défis et de trouver des moyens pour les relever.
<ul style="list-style-type: none"> ● Des actions pédagogiques sont planifiées pour assurer la poursuite des apprentissages de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-cycle détermine les moments d'échange et les données à communiquer pour assurer le suivi des apprentissages de l'élève de la 1^{re} à la 2^e année du cycle. ⊙ À la fin du cycle, l'équipe-cycle et les autres intervenants de l'école qui ont travaillé auprès de certains élèves dressent un portrait précis de leurs apprentissages et déterminent les mesures de soutien nécessaires à la poursuite des apprentissages au cycle suivant.



Questions pour faciliter la définition des normes et des modalités d'évaluation

- Quels sont les moyens de communication utilisés en cours et en fin de cycle?
- Quelle est la place de chacun de ces moyens de communication?
- Sur quoi porte la communication relative aux apprentissages en cours et en fin de cycle?
- Quelles sont les formes d'expression des résultats (cote, note) utilisées en cours et en fin de cycle?
- Qui sont les principaux destinataires d'une communication en cours et en fin de cycle?
- Comment informer l'élève et ses parents de la progression des apprentissages tout le long d'un cycle?
- Comment informer l'élève et ses parents sur les forces et les points à améliorer dans les apprentissages?
- Quels sont les moyens de communication que nous souhaitons privilégier dans notre école?
- La communication comporte-t-elle des particularités dont on doit tenir compte pour l'élève en difficulté?
- Le bulletin utilisé à notre école est-il conforme au régime pédagogique et au Programme de formation de l'école québécoise?
- Doit-on porter un jugement sur toutes les compétences inscrites au bulletin à chacune des communications?
- Est-ce que toutes les compétences, disciplinaires et transversales, doivent être inscrites au bulletin?
- Comment, en cours de cycle, informer l'élève et ses parents sur l'état des apprentissages?
- Comment, dans le bilan des apprentissages, situer les niveaux de développement des compétences atteints par l'élève?
- Comment, dans le bilan des apprentissages, informer l'élève et ses parents de la décision prise quant à la poursuite des apprentissages?
- Comment s'assurer que les parents comprennent les communications qui leur sont destinées?
- Comment assurer, dans une équipe-cycle, la transmission – d'une année à l'autre du cycle – de l'information concernant les forces, les points que l'élève doit améliorer et les mesures à consolider ou à prévoir?

Références :

Politique d'évaluation des apprentissages.

L'évaluation des apprentissages au préscolaire et au primaire, cadre de référence.

L'évaluation des apprentissages au secondaire, cadre de référence.

Exemples de normes d'évaluation	Exemples de modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ● Les moyens de communication, autres que le bulletin et le bilan, sont variés et utilisés régulièrement en cours de cycle par les enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-école utilise le portfolio à la 1^{re} et à la 5^e communication du cycle pour informer les parents sur la progression des apprentissages de leur enfant. ⊙ Deux rencontres de parents sont organisées durant chaque année scolaire. ⊙ Au cours d'une rencontre à l'école, les élèves présentent eux-mêmes leur portfolio à leurs parents. ⊙ Le journal de bord de l'élève est acheminé à l'occasion aux parents.
<ul style="list-style-type: none"> ● Chacune des compétences disciplinaires fait l'objet d'une appréciation dans le bulletin, au moins trois fois dans le cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-école adopte une échelle d'appréciation qualitative de l'état de développement des compétences disciplinaires. ⊙ L'équipe-école se donne la possibilité d'ajouter des commentaires qui soutiennent l'appréciation. ⊙ L'équipe-cycle cible la ou les compétences disciplinaires qui font l'objet d'une appréciation au bulletin scolaire durant une période d'apprentissage donnée.
<ul style="list-style-type: none"> ● Les compétences transversales ciblées par l'équipe-cycle font l'objet d'une appréciation dans le bulletin au moins deux fois dans le cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-cycle constitue une banque de commentaires formatifs pour apprécier les apprentissages des élèves au regard des compétences transversales.
<ul style="list-style-type: none"> ● Le bilan des apprentissages rend compte du développement d'au moins une compétence transversale dans chacun des ordres (intellectuel, méthodologique, personnel et social, de la communication). 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-école adopte une échelle d'appréciation permettant de porter un jugement sur les apprentissages des élèves au regard des compétences transversales.
<ul style="list-style-type: none"> ● Le bilan des apprentissages fait état des forces et des points à améliorer de l'élève, en plus du niveau de développement des compétences disciplinaires atteint. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-école constitue une banque de commentaires pour faire état des forces et des défis des élèves au regard des compétences disciplinaires.
<ul style="list-style-type: none"> ● Dans le bilan des apprentissages, au 1^{er} cycle du secondaire, le résultat disciplinaire est exprimé par une cote. 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le bilan des apprentissages rend compte de la décision prise quant à la poursuite des apprentissages de l'élève. 	



Questions pour faciliter la définition des normes et des modalités d'évaluation

- Comment notre milieu se préoccupe-t-il de la qualité de la langue parlée et écrite en évaluation des apprentissages?
- Pourquoi se préoccuper de la qualité de la langue parlée et écrite en évaluation des apprentissages?
- Qui est responsable de la qualité de la langue dans les activités d'apprentissage et d'évaluation?

- Quelles mesures l'école doit-elle mettre en œuvre en évaluation pour assurer la qualité de la langue parlée et écrite?

Exemples de normes d'évaluation	Exemples de modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ● La qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation des élèves de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Les enseignants déterminent les compétences et les critères d'évaluation reliés à la qualité de la langue dans l'ensemble des disciplines. ⊙ Les enseignants précisent aux élèves les critères relatifs à la qualité de la langue à l'intérieur de la situation d'apprentissage et d'évaluation proposée. ⊙ Dans toutes les situations d'apprentissage et d'évaluation, des données sont recueillies sur la qualité de la langue.
<ul style="list-style-type: none"> ● La qualité de la langue est une responsabilité partagée par tous les intervenants de l'école et par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ L'équipe-cycle conçoit et adopte une grille commune qui permet d'observer chez les élèves des caractéristiques relatives à une communication orale et écrite appropriée. ⊙ Les élèves de chaque cycle sont invités, à l'occasion de situations d'apprentissage et d'évaluation, à promouvoir la qualité de la langue parlée et écrite dans l'école.

